



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 59393

Texte de la question

M. André Schneider attire l'attention de M. le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche sur la dégradation préoccupante de l'enseignement agricole public. L'enseignement agricole a perdu au cours des cinq dernières années plus de 600 postes et environ 200 classes. La diminution des budgets a des conséquences sur la qualité de la formation des élèves. Cette situation est paradoxale au moment où la majorité des citoyens sont préoccupés par les graves questions de sécurité alimentaire et de protection de l'environnement. Il lui demande quelles mesures le Gouvernement envisage de prendre pour accorder à l'enseignement agricole public les moyens lui permettant d'assurer correctement ses missions.

Texte de la réponse

Les inquiétudes manifestées sur l'avenir de l'enseignement agricole public témoignent de l'intérêt collectif porté à cet enseignement spécifique, reconnu comme filière de réussite et d'insertion sociale et professionnelle. La maîtrise des dépenses publiques impose à tous les acteurs de l'administration des efforts particuliers, notamment en matière d'emploi public. Cependant, la priorité qu'accorde le Gouvernement à l'enseignement agricole s'est traduite par deux efforts budgétaires qui lui permettent de bénéficier de moyens supplémentaires dès cette rentrée scolaire. Le programme 143 « Enseignement technique agricole », qui a bénéficié d'un complément de 132 équivalents temps plein (ETP) au printemps, a été à nouveau redynamisé, à la veille de la rentrée, grâce à un supplément de 60 ETP. Ainsi, des places ont pu être offertes à des élèves en listes d'attente et les conditions de remplacement des personnels absents améliorées. À l'occasion de la rencontre avec l'ensemble des syndicats représentatifs de l'enseignement agricole public, le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche a affirmé la volonté de tout faire pour garantir dans les années à venir l'identité et la force de cet enseignement. Sa conviction est que cet enseignement public est essentiel pour l'avenir de l'agriculture française et le développement des territoires et qu'il convient de l'inscrire dans une démarche de projet d'avenir bâti sur des missions et des priorités clairement affirmées. C'est dans cet esprit que le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche a ouvert, le 10 septembre 2009, les assises de l'enseignement agricole public afin de définir collectivement ses objectifs et d'écrire une nouvelle feuille de route pour ce réseau éducatif dont les résultats sont incontestables, notamment en matière d'insertion professionnelle.

Données clés

Auteur : [M. André Schneider](#)

Circonscription : Bas-Rhin (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59393

Rubrique : Enseignement agricole

Ministère interrogé : Alimentation, agriculture et pêche

Ministère attributaire : Alimentation, agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 septembre 2009, page 9133

Réponse publiée le : 10 novembre 2009, page 10611